

## Construire 2030

# Construire 2030

## 1 - Pourquoi tout va changer ?

### Pourquoi parler de transitions dans le champ territorial ?

#### Parce que l'organisation des territoires bouge

- Multiplication des lieux et d'acteurs qui se revendiquent du territoire, de son incarnation, enjeux de réorganisation et de mise en réseau
- Pouvoir centralisé vs pouvoir distribué
- Territoire centripète vs territoire centrifuge
- Le territoire ne sait pas avancer autrement qu'à petits pas
  - > capacité
  - > fortitude ?
  - > consensualité

Du point de vue des services au public, on sent la nécessité de mettre les usagers et donc les usages au premier plan. Cela questionne la conception même des politiques publiques, de leur ancrage territorial, de leur co-élaboration, de la place du levier numérique dans ce changement de paradigme. Quelles places pour le numérique dans les fonctions de médiation pour les populations les plus éloignées et fragiles ?

#### Parce que les temps et accélérations sont imprévisibles

- Révolution numérique
- Accélérateur de transition
- Bottom up/ top down

#### Parce qu'il existe de nouveaux possibles territoriaux

- Peut-être que la "ville des réseaux", les lieux, les infrastructures, les territoires, les services, atteignent aujourd'hui leurs limites environnementales et fonctionnelles... et que le "numérique" peut être l'instrument de leur maintien comme celui de la transition.
- Créer de l'intelligence collective dans un projet de création d'une maison des citoyens. Le numérique y sera un des éléments au service de l'éducation, de l'art, de l'information, des échanges.
- Pourquoi parler de transitions au pluriel ? Pour ne pas dépendre d'un scénario de back-casting et conserver une diversité de cheminement vers le futur, ainsi que la possibilité de retour en arrière - qui sont en fait des bifurcations.
- Le numérique pour accéder à l'éducation (au sens large, y compris l'enseignement supérieur), à la connaissance et à la culture,

autrement (coopération, partage, réseaux) ?

### **Parce qu'il y a bouleversement du jeu d'acteurs et que de nouvelles frontières se dessinent**

- Transformations institutionnelles (des agglomérations à l'Europe)
- Les inégalités territoriales sont insupportables et les segmentations territoriales sont fortes
- Evolutions des gouvernances démocratiques
- Changement de posture de l'individu : de plus en plus d'acteurs impactent les organisations territoriales, en impliquant plus d'ouverture, plus de transversalité

### **Parce que la reconfiguration de l'action publique apparaît nécessaire**

- Anticiper les prochains modes d'accompagnement des politiques publiques
- La baisse des dotations publiques ré-interroge le rôle de l'institution qui était essentiellement celui d'« investisseur » : perte de légitimité ?
- Comment faire pour que les territoires, leurs habitants et acteurs, bénéficient au mieux de la valeur ajoutée créée par le numérique (connaissances, activités, partage) et comment le numérique peut être un levier pour la valorisation et le partage d'initiatives locales "ancrées territorialement", sources d'innovation ?
- Pour mieux relier les enjeux de développement durable et enjeux numériques

### **Parce que des éléments majeurs ont changé**

- La question de l'avenir de la planète est devenue, avec la mondialisation et la question écologique, une échelle commune à tous : interdépendance, réseaux (et plus seulement masse critique)
- Les inégalités croissantes, tant aux niveaux locaux que mondiaux
- L'évolution des valeurs (modes de vie, mercantilisme, marketing, ultra-libéralisme)
- La mise en réseau et la réflexivité (miroir, reset) grâce au numérique

## **Quels seraient les principaux "faits déclencheurs" de la transition ?**

### **Ce qui meurt (obsolète, perdant, exsangue)**

- Pouvoir vertical sans tenir compte de l'horizontalité des jeux d'acteurs
- Fin de l'ère de l'individualité qui tend à disparaître (individu pour lui-même)
- La voie d'ignorance : on risque de ne plus savoir ce à quoi chacun est exposé, risque de perte de solidarité

### **Ce qui ne peut plus fonctionner demain comme aujourd'hui (dysfonctionnement, inadaptations, insuffisances)**

- Les temps longs de décision

- Le fait que tout se sache (propagation entre pairs)
- Ne pas prendre en compte la raréfaction des ressources
- Une politique publique donnée ne peut être revendiquée par un seul acteur (contexte de mondialisation)
- Des élites qui se reproduisent sans savoir gérer la complexité et un cycle de pouvoir centralisé
- La non distribution du pouvoir d’agir (décrochés, réfractaires, leaders..)
- Le besoin de théoriser pour le Big Data

### Ce qui naît, émerge, et change tout (innovations, pratiques, aspirations, autres émergences)

- Centralisation des standards entre Etats
- Accélération du temps, changements des technologies
- Idée de « double numérique » d’un lieu
- Nouvelles méthodes, nouveaux modes d’accompagnement de l’action publique
- Individu au centre, pour le meilleur et pour le pire
- Nous sommes des individus en réseau
- Nouvelles fonctions de l’individu acteur
- Le numérique comme déclencheur nouveau, mise en réseau, accessibilité et reformatage (sommes-nous tous gérés par des algorithmes ?)
- Les datas sont devenues des objets politiques, sociaux, économiques. Le calcul, la mesurabilité deviennent des pratiques sociales
- Devient légitime celui qui fait

## 2 – Expérimenter et construire

### Des horizons souhaitables ? Éléments d’un horizon désirable commun :

- Inclusif
- Nouvelles valorisation des richesses (empathie)
- Mode apaisé
- Connaissance de soi et responsabilité
- Ville apprenante
- Complexité assumée

### Avec quels moyens ?

#### 1) Des moyens juridiques

- **Régulations intelligentes et zones d’expérimentation** > néo normatif “adaptabilité” du service public (cf. openlaw)
- Développer une sphère des communs : information publique, open science, licences associées aux “objets” de connaissance
- Moyens juridiques publics : appels à projets (compétition vs coopération), conditions d’objectifs à détacher des moyens, consultations publiques, débats publics

#### 2) Des dispositifs politico techniques

- Décloisonnement, transversalité
- Informations ouvertes, données ouvertes

- Formats ouverts, standards ouverts

### **3) Des moyens lexicaux opérationnels**

- Formes de coopération vs compétition interterritoriale
- Encapsuler la coopération dans les politiques publiques, dans les coordinations des territoires

### **4) Des modes de financement**

- Emploi, valeur produite
- Plasticité

### **5) Des moyens économiques organisationnels**

- Nouveaux instruments d'allocation
- Offres-demandes plus horizontales, déplacement des cadres de confiance
- Ouverture d'espaces de possibles (expérimentations, innovations)

### **6) Avec quels acteurs ?**

- Faire entrer la parole citoyenne dans les politiques publiques
- Acteurs publics : accompagnateurs, innovateurs ? Qui propose le cadre ? Cadres partenaires ? L'acteur public, qui n'est plus la seule autorité organisatrice, le législateur ne sont pas tous seuls à bord, d'autres personnes vont faire « bouger les choses » sur le territoire.
- Chercheurs - citoyens, forums hybrides
- Médias sociaux et citoyens : ce sont les porteurs des conversations du territoire, il faut les repérer, les jardiner (l'informel est à protéger)
- Des enfants ?